

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2024-33

Séance du 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le jeudi dix octobre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 4 octobre 2024 qui a été adressée par mail le 4 octobre 2024.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Sylvie LEFEBVRE Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS (9)

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9

Date de convocation : 04/10/2024
Date de la publication en ligne : 10/10/2024

Secrétaire de séance : Yann ROTA

Objet : fixation du prix du repas communal du 11 novembre pour les accompagnants

Le tarif du menu pour le repas communal du 11 novembre 2024 a évolué à la hausse.

Il est donc nécessaire de réviser le prix qui était fixé jusqu'à présent à 35 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Fixe** le prix du repas des accompagnants à 40 euros.

POUR : 9 voix

Ainsi délibéré le 10 octobre 2024, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2024-33 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Yann ROTA 

Le Maire,
Isabelle TISSOT

